

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2025

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 2739

SOUS-AMENDEMENT

présenté par

M. Fournier, Mme Ozenne, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, Mme Sas,
Mme Sebaihi et Mme Voynet

à l'amendement n° 2599 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE 15 TER

A l'alinéa 12, le mot « 2026 » est remplacé par « 2025 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet de ce sous-amendement de repli est à minima de réduire la période de contrôle pédagogique des ZFE.